

**Délibération n° CM-2023-04-002**

**Extrait du registre des délibérations  
du conseil municipal de la Ville de Saint-Malo**

**L'an deux mille vingt trois, le jeudi 13 avril 2023 à 18h30**, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Malo, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil, sous la Présidence de M. Jean-Virgile CRANCE, Le 1er Adjoint au Maire .

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Convocation en date du 7 avril 2023

Date d'affichage de la convocation : 7 avril 2023

-----

**Membres présents** : M. Gilles LURTON, M. Jean-Virgile CRANCE, Mme Florence ABADIE, M. Nicolas BELLOIR, Mme Céline ROCHE, M. Abel KINIÉ, Mme Isabelle DUPUY, M. Serge BESSEICHE, Mme Sophie LEPRIZÉ, M. Guillaume PERRIN, Mme Caroline DESQUESSSES, M. Christophe BASTIDE, Mme Tiphaine RENARD, M. Florian BIGAUD, Mme Marie BURGALETA-BOUVIER, Mme Annie CAILLIBOTTE, Mme Karine CHOUIKHA, Mme Caroline CRANCE, Mme Sophie DANINO-SOISSON, Mme Elodie FARCOT-JAFFRELOT, M. Emmanuel FEIGE, M. Pascal FLAUX, M. Jacques HARDOIN, Mme Anna KHELIF-JOURNÉ, Mme Catherine KRAUSS, M. Frédéric LAMBERT, Mme Sophie LAUDE, Mme Anne-Katell LE ROUILLÉ, M. Johann LEUX, Mme Anne-Laure MOREAU, M. Hubert SENE, Mme Pierrette TRONEL, M. Yann-Erwan TURCAS, Mme Anne LE GAGNE, M. Jehan LECONTE, M. Victor RICHARD, Mme Rozenn SAGET, M. Edouard VAURY

**Pouvoirs** :

Mme Clarisse BÉCHU à Mme Florence ABADIE  
M. Arthur BUSNEL à M. Yann-Erwan TURCAS  
M. Armel DE LESQUEN à M. Jean-Virgile CRANCE  
M. Florian LEMÉE à M. Abel KINIÉ  
Mme Sophie BEAUDOUT à Mme Anne LE GAGNE

**Secrétaire de séance** : Anna KHELIF-JOURNE

## 2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Rapporteur : Monsieur BELLOIR

### BUDGET PRINCIPAL

#### SOLDES DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 2022

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Mouvements réels	71 346 978,92	81 639 176,53	
Mouvements d'ordre	4 215 393,09	195 315,03	
<b>Total fonctionnement</b>	<b>75 562 372,01</b>	<b>81 834 491,56</b>	<b>+ 6 272 119,55</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Mouvements réels	31 048 545,44	14 987 706,21	
Résultat investissement 2021 reporté		8 173 742,93	
Résultat fonctionnement 2021 affecté		10 319 952,17	
Mouvements d'ordre	747 290,28	4 767 368,34	
<b>Total investissement</b>	<b>31 795 835,72</b>	<b>38 248 769,65</b>	<b>+ 6 452 933,93</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>107 358 207,73</b>	<b>120 083 261,21</b>	<b>+ 12 725 053,48</b>

L'exécution du budget 2022 fait apparaître un résultat global de clôture positif de **12 725 053,48 €** contre 18 493 695,10 € en 2021.

Le résultat d'investissement s'établit à **6 452 933,93 €** (8 173 742,93 € en 2021) tandis que l'excédent de fonctionnement est passé de 10 319 952,17 € à **6 272 119,55 €**.

Ces résultats sont à rapprocher des restes à réaliser 2022 qui s'élèvent à 11 805 086,36 € en dépenses et à 1 438 675,58 € en recettes.

Le compte administratif permet de constater le niveau d'exécution des crédits votés et donc la qualité de la prévision. Le tableau ci-dessous présente les taux de réalisation des sections de fonctionnement et d'investissement par chapitre budgétaire, sachant que seuls les mouvements réels sont véritablement significatifs.

	Prévisions BP + reports + DM 2022	Réalisations 2022	Taux de réalisation 2022
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
013 Atténuations de charges	322 800,00	412 641,49	127,83%
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 282 715,00	7 361 612,02	101,08%
73 Impôts et taxes	54 601 244,00	56 818 482,56	104,06%
74 Dotations, subventions et participations	13 010 458,00	13 142 725,16	101,02%
75 Autres produits de gestion courante	1 093 116,00	1 096 003,67	100,26%
76 Produits financiers	7 500,00	6 833,80	91,12%
77 Produits exceptionnels	1 052 577,00	1 116 924,55	106,11%
78 Reprise sur provisions	1 683 956,41	1 683 953,28	
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>79 054 366,41</b>	<b>81 639 176,53</b>	<b>103,27%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	346 581,47	195 315,03	56,35%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>79 400 947,88</b>	<b>81 834 491,56</b>	<b>103,06%</b>
<b>DEPENSES</b>			
011 Charges à caractère général	21 901 178,00	19 353 098,63	88,37%
012 Charges de personnel	39 263 855,00	39 194 766,12	99,82%
014 Atténuations de produits	74 700,00	40 002,00	53,55%
65 Autres charges de gestion courante	10 688 743,00	10 607 709,25	99,24%
66 Charges financières	961 000,00	806 679,26	83,94%
67 Charges exceptionnelles	812 945,00	752 723,66	92,59%
68 Dotations aux provisions	592 000,00	592 000,00	100,00%
022 Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	-
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>74 344 421,00</b>	<b>71 346 978,92</b>	<b>95,97%</b>
023 Virement à la section d'investissement	791 130,41	0,00	-
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 265 396,47	4 215 393,09	98,83%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>79 400 947,88</b>	<b>75 562 372,01</b>	<b>95,17%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
10 Dotations, fonds divers et concours	13 282 424,17	13 139 851,60	98,93%
13 Subventions d'investissement	8 065 015,95	5 082 216,27	63,02%
16 Emprunts	15 983 513,21	7 000 000,04	43,80%
20 Immobilisations incorporelles	6 178,80	6 178,80	100,00%
21 Immobilisations corporelles	51 190,00	54 411,67	106,29%
27 Autres immobilisations financières	50 000,00	25 000,00	50,00%
024 Produit de cessions	1 229 570,00	0,00	-
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>38 667 892,13</b>	<b>25 307 658,38</b>	<b>65,45%</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	791 130,41	0,00	-
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 265 396,47	4 215 393,09	98,83%
041 Opérations patrimoniales	721 646,00	551 975,25	76,49%
001 Résultat antérieur reporté	8 173 742,93	8 173 742,93	100,00%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>52 619 807,94</b>	<b>38 248 769,65</b>	<b>72,69%</b>
<b>DEPENSES</b>			
20 Immobilisations incorporelles	5 057 176,99	1 300 262,20	25,71%
204 Subventions d'équipement versées	1 773 413,06	1 236 542,55	69,73%
21 Immobilisations corporelles	7 714 091,25	4 666 470,80	60,49%
23 Immobilisations en cours	25 568 658,17	14 591 224,78	57,07%
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>40 113 339,47</b>	<b>21 794 500,33</b>	<b>54,33%</b>
10 Dotations, fonds divers et concours	10 000,00	0,00	0,00%
13 Subventions d'investissement	1 364 289,00	1 364 287,02	
16 Emprunts	9 672 452,00	7 672 258,09	79,32%
26 Participations et créances rattachées à des participations	161 500,00	157 500,00	97,52%
27 Autres immobilisations financières	130 000,00	60 000,00	46,15%
020 Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	0,00%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>51 551 580,47</b>	<b>31 048 545,44</b>	<b>60,23%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	346 581,47	195 315,03	56,35%
041 Opérations patrimoniales	721 646,00	551 975,25	76,49%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>52 619 807,94</b>	<b>31 795 835,72</b>	<b>60,43%</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 584 396,10	7 361 612,02	11,80%
73 Impôts et taxes	53 987 008,87	56 818 482,56	5,24%
74 Dotations, subventions et participations	12 411 641,75	13 142 725,16	5,89%
75 Autres produits de gestion courante	1 038 932,42	1 096 003,67	5,49%
013 Atténuations de charges	238 877,13	412 641,49	72,74%
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>74 260 856,27</b>	<b>78 831 464,90</b>	<b>6,15%</b>
76 Produits financiers	6 947,07	6 833,80	-1,63%
77 Produits exceptionnels	3 773 833,80	1 116 924,55	-70,40%
78 Reprise sur provisions	0,00	1 683 953,28	n.s.
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>78 041 637,14</b>	<b>81 639 176,53</b>	<b>4,61%</b>
042 Opérations d'ordres de transferts entre sections	215 750,46	195 315,03	-9,47%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>78 257 387,60</b>	<b>81 834 491,56</b>	<b>4,57%</b>

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 6,15 % en 2022 principalement grâce au retour à une activité normale des services et aux bonnes rentrées fiscales.

#### 1.1 Les recettes fiscales

Le produit de la fiscalité directe

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	4 261 619	4 577 651	7,42%
Taxe sur le foncier bâti	31 153 009	32 362 431	3,88%
Taxe sur le foncier non bâti	190 535	208 607	9,48%
Rôles supplémentaires / complémentaires	80 620	95 805	n.s.
<b>Total fiscalité directe</b>	<b>35 685 783</b>	<b>37 244 494</b>	<b>4,37%</b>

Le produit global des trois taxes augmente de 4,37 % (+ 1 558 711 €). Cette progression provient de l'actualisation forfaitaire fixée en loi de finances (+ 3,4 %) et de la variation physique des bases (+ 1 %).

Il convient de noter que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants est particulièrement dynamique avec une évolution de + 7,4 %.

## La fiscalité reversée par Saint-Malo Agglomération

Ce poste est constitué de l'attribution de compensation (9 689 906 €) et de la dotation de solidarité communautaire (1 044 645 €). Ces recettes sont comptablement considérées comme de la fiscalité dans la mesure où elles correspondent aux recettes fiscales perçues par SMA (initialement perçues par les communes), déduction faite des dépenses transférées.

### Le produit de la fiscalité indirecte

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
Droits de mutation	4 996 163,37	5 653 439,59	13,16%
Produits des jeux	714 495,84	1 264 273,67	76,95%
Taxe sur la consommation finale d'électricité	1 228 797,98	1 235 187,42	0,52%
Droits de place	253 781,26	454 685,68	79,16%
Taxe locale sur la publicité extérieure	320 788,42	186 857,30	-41,75%
Autres taxes	3 375,00	44 993,90	n.s.
Taxes funéraires	4 510,00	0,00	-100,00%
<b>Total fiscalité indirecte</b>	<b>7 521 911,87</b>	<b>8 839 437,56</b>	<b>17,52%</b>

La fiscalité indirecte est constituée de plusieurs taxes dont le produit global a augmenté de 17,5 % en 2022.

- ✓ Les droits de mutation constituent la principale taxe avec près des deux tiers (64 %) de la fiscalité indirecte. Son produit, qui évolue en fonction du volume et des prix des transactions immobilières, est très volatil : après une baisse de 3,2 % en 2020 suivie d'une reprise spectaculaire en 2021 (+21 %), cette taxe a continué de progresser de manière soutenue pour atteindre le niveau record de 5,65 M € en 2022 (+ 13 %).
- ✓ Le produit des jeux comprend les prélèvements sur les recettes du casino, des jeux de cercle en ligne et des paris hippiques. Après une année 2019 exceptionnelle où le produit des jeux avait atteint 1,4 M €, il a subi de plein fouet la crise sanitaire : - 40 % en 2020 et - 15 % en 2021. En 2022, la reprise a été nette avec une progression de 77 % et un produit qui s'établit à 1,26 M €.
- ✓ La taxe sur l'électricité varie en fonction de la consommation réelle d'électricité. Elle est relativement stable sur le long terme (autour de 1,2 M €) avec une augmentation de 0,5 % en 2022.
- ✓ En 2022, les droits de place ont retrouvé leur niveau normal après deux années fortement impactées par la crise sanitaire.
- ✓ La taxe sur la publicité extérieure connaît des évolutions contrastées d'une année sur l'autre : baisse de 30 % en 2020, hausse de 73 % en 2021 et baisse de 42 % en 2022. Cela s'explique en grande partie par le fait qu'une partie de la taxe est souvent perçue sur l'exercice suivant, ce qui rend difficile les comparaisons.
- ✓ Les autres taxes comprennent les emplacements de la Sainte-Ouine et les redevances de stationnement des taxis.

## 1.2 Les dotations, subventions et participations

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	9 911 285,00	10 109 277,00	2,00%
- dotation forfaitaire	8 550 294,00	8 639 251,00	1,04%
- dotation nationale de péréquation (DNP)	1 360 991,00	1 470 026,00	8,01%
DGF permanents syndicaux	15 160,45	0,00	-100,00%
FCTVA fonctionnement	96 108,00	128 374,80	33,57%
Dotation spéciale au titre des instituteurs	2 808,00	0,00	-100,00%
Participations de l'Etat	47 784,17	88 329,65	84,85%
Participations de la région	0,00	5 000,00	n.s.
Participations du département	186 922,00	179 611,00	-3,91%
Participations SMA		306 100,46	n.s.
Participations autres organismes	266 940,13	456 755,25	71,11%
Compensations fiscales	1 698 701,00	1 812 438,00	6,70%
- taxe additionnelle DMTO	7 219,00	12 148,00	68,28%
- taxes foncières	1 691 482,00	1 800 290,00	6,43%
Dotations pour les titres sécurisés	44 970,00	56 839,00	26,39%
Autres attributions et participations	140 963,00	0,00	-100,00%
<b>Total dotations, subventions et participations</b>	<b>12 411 641,75</b>	<b>13 142 725,16</b>	<b>5,89%</b>

Les dotations, participations et compensations fiscales connaissent une hausse globale de 5,9 % en 2022, soit + 731 083 €.

### La dotation globale de fonctionnement (DGF)

Entre 2013 et 2017, la « contribution au redressement des finances publiques » s'est traduite pour la ville par une baisse de 4 millions d'euros (- 26,5 %) de sa DGF. Depuis 2018, la DGF évolue pour chaque collectivité en fonction des différents critères de répartition : population, potentiel financier, revenu par habitant...

De plus, la ville a perdu l'éligibilité à la dotation de solidarité urbaine avec une sortie progressive : - 50 % en 2020 et - 100 % en 2021.

Au total, la baisse de la DGF de 2013 à 2021 aura été de -34,6 % (soit - 5,05 M €).

En 2022, la DGF a progressé de 2 % (+ 197 992 €) grâce à ses deux composantes :

- Dotations forfaitaire : + 88 957 € en raison de la croissance de la population DGF (+ 1,36 %).
- Dotation nationale de péréquation : + 109 035 €

Quant à la DGF des permanents syndicaux, elle disparaît complètement en 2022.

### Le fonds de compensation de la TVA

Depuis 2017, les collectivités perçoivent un remboursement de la TVA payée sur les dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie de la même manière que pour les dépenses d'investissement.

Cette recette atteint 128 375 € et progresse de 33,6 %, suivant ainsi l'évolution des dépenses d'entretien.

### Les participations

Les participations de l'Etat ont augmenté de près de 85 % en 2021 (+ 40 454 €). Certaines de ces participations ne sont pas pérennes et connaissent donc des variations importantes d'une année sur l'autre. Parmi les principales, on peut noter la dotation de recensement (9 682 €), l'organisation des élections (23 677 €, soit un montant comparable à 2021), la compensation pour le service minimum dans les écoles pour les grèves (4 846 €), l'aide aux contrats d'apprentissage (30 000 €) ou la subvention de la DRAC pour l'exposition « Tous marins » (10 000 €).

Les participations du département concernent exclusivement la subvention au conservatoire qui diminue à 179 611 €.

Les participations de l'agglomération ont été versées dans le cadre de la Route du Rhum (306 100,46 €).

Les participations des autres organismes comprennent les prestations de la CAF pour les accueils de loisirs à hauteur de 283 492 € (+ 30 733 €), le rattrapage sur plusieurs années du financement du poste Action Cœur de Ville (77 809 €) et les participations des partenaires de la Route du Rhum (93 000 €).

### Les dotations de compensations fiscales

Les dotations de compensations fiscales ont été instituées pour venir compenser les pertes de recettes subies par les collectivités suite à des exonérations décidées au niveau national.

La principale dotation vient compenser la réduction de 50 % des valeurs locatives de la taxe foncière des établissements industriels et elle progresse de 2,9 % pour atteindre 1 611 902 €.

Les autres compensations sont relatives aux taxes foncières (188 388 €) et aux droits de mutation (12 148 €).



### 1.3 Les produits des services et du domaine

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
Concessions cimetières et redevances funéraires	231 072,36	239 066,15	3,46%
Redevances d'utilisation du domaine	397 070,12	350 666,79	-11,69%
Autres droits de stationnement	495 982,56	765 256,58	54,29%
Redevance de stationnement	1 478 233,46	1 635 280,26	10,62%
Forfait de post-stationnement	156 068,14	184 986,34	18,53%
Travaux	473,05	0,00	-100,00%
Redevances culturelles	333 629,86	354 115,03	6,14%
Redevances sportives et de loisirs	167 519,08	254 804,17	52,10%
Redevances périscolaires	1 738 021,44	1 958 943,84	12,71%
Autres redevances	48 700,00	41 721,00	-14,33%
Locations diverses	26 593,00	17 189,00	-35,36%
Mise à disposition de personnel	942 090,58	827 615,74	-12,15%
Remboursements de frais	548 757,29	681 674,76	24,22%
Autres produits d'activités annexes	20 185,16	50 292,36	149,16%
<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>6 584 396,10</b>	<b>7 361 612,02</b>	<b>11,80%</b>

Ces recettes sont principalement constituées de la facturation des services rendus (culture, sports, enfance, cimetières...) et des refacturations aux budgets annexes.

Leur hausse de 11,8 % constatée en 2022 s'explique principalement par le retour à une activité normale des services.

- ✓ Les recettes liées aux cimetières et redevances funéraires ont progressé de 3,5 % pour atteindre 239 066 €.
- ✓ La baisse des redevances d'utilisation du domaine (- 46 403 €) provient principalement des occupations temporaires du domaine public sur voirie et de l'intéressement des délégations de service public (théâtres et Nouvelle Vague).
- ✓ Les recettes liées au stationnement représentent un produit de 2,59 M € en 2022, en hausse de 21 % (+ 455 239 €). Ces recettes comprennent les redevances de stationnement sur voirie (+ 157 047 €), les redevances fixes des parkings en enclos (+ 269 274 € dont 108 231 € au titre de la Route du Rhum) et le forfait de post-stationnement (+ 28 918 €).
- ✓ Les redevances culturelles ont progressé de 5,8 % (+ 20 485 €) : les recettes de la médiathèque et des musées ont plus ou moins retrouvé leur niveau de 2019 alors que les redevances du conservatoire sont en baisse après une année 2021 anormalement haute en raison des rattachements effectués.
- ✓ Les redevances à caractère sportif connaissent une augmentation de 34 % (+ 87 285 €), d'une part grâce à reprise d'une utilisation normale des équipements sportifs, d'autre part en raison de la facturation d'une partie du quatrième trimestre 2021 sur l'exercice 2022 (16 869 €).
- ✓ Les redevances périscolaires sont en hausse de 17 % (+ 220 922 €) : la restauration scolaire (+ 153 375 €) et les accueils de loisirs (+ 63 782 €) ont dépassé leur niveau de 2019.



- ✓ Les remboursements de mise à disposition de personnel à SMA sont en baisse (- 50 722 €) en raison de l'arrêt de la mutualisation de la direction générale et du directeur de l'aménagement et de l'urbanisme. Les mises à disposition en faveur du CCAS sont également en légère baisse (- 24 266 €). Au niveau des associations, il ne reste que la mise à disposition d'un agent auprès du COS.
- ✓ La facturation des frais d'administration générale aux budgets annexes (515 136 €) est en hausse, notamment pour le budget ZAC en raison des importantes dépenses réalisées pour l'éco-quartier de Lorette. Les remboursements de frais par SMA (broyage des déchets verts) et le CCAS sont en légère baisse.

#### **1.4 Les autres produits de gestion courante**

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
Revenus des immeubles	639 703,68	641 941,49	0,35%
Redevances versées par les fermiers et concession.	139 661,99	157 442,06	12,73%
Redevances sur l'énergie hydraulique	12 812,85	36 555,31	185,30%
Produits divers de gestion courante	246 753,90	260 064,81	5,39%
<b>Total autres produits de gestion courante</b>	<b>1 038 932,42</b>	<b>1 096 003,67</b>	<b>5,49%</b>

Les revenus des immeubles sont stables et s'établissent à 641 941 €.

Dans le cadre de la délégation de service public des campings, la Ville perçoit du délégataire une redevance fixe (101 292 €) ainsi qu'une part variable (56 150 €).

Le calcul de la redevance sur l'énergie hydraulique s'effectue par la prise en charge par EDF des consommations d'électricité des trois principaux sites de la ville (port de plaisance, centre technique, piscine du Naye) avec des versements sous la forme de 3 acomptes trimestriels et d'un solde. Ce système avait entraîné une hausse de 51 % en 2020 en raison de la surévaluation des acomptes (8 718 € par trimestre). En 2021, cette même surévaluation a engendré un solde N-1 et des acomptes plus faibles (2 979 € par trimestre) et la fermeture de la piscine du Naye avait fait chuter la consommation pour un produit en baisse de 70 %. En 2022, le produit retrouve un niveau plus normal.

Les produits divers comprennent de nombreuses recettes dont les récupérations sur charges auprès des locataires (166 150 €), la redevance du centre hospitalier pour l'occupation de la cuisine centrale (47 517 €), les droits d'emplacement des caravanes durant la Sainte-Ouine (21 167 €) ou encore la mise à disposition des décors pour le tournage d'une série (11 444 €).

## 1.5 Les produits exceptionnels

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	425 043,91	352 541,87	-17,06%
Mandats annulés sur exercices antérieurs	22 617,31	62 607,15	n.s.
Cessions d'immobilisations	3 177 796,45	534 550,00	-83,18%
Autres produits exceptionnels	148 376,13	167 225,53	12,70%
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>3 773 833,80</b>	<b>1 116 924,55</b>	<b>-70,40%</b>

Par définition les produits exceptionnels sont très variables d'une année sur l'autre.

La ville a perçu 534 550 € de cessions d'immobilisations dont les plus importantes sont les suivantes :

- Echange avec soulte rue Claude Bernard (Emeraude Habitation) : 228 880 €
- Parcelles avenue de Marville (CCI pour l'extension de la faculté des métiers) : 130 200 €
- Rétrocession d'une parcelle dans le cadre de la résiliation du PUP Frange Sud de Rothéneuf : 77 800 €
- Parcelles boulevard des Talards (Réalités et Giboire) : 71 600 €

Les produits exceptionnels sur opération de gestion (352 542 €) comprennent notamment la remise gracieuse relative au débet du comptable public (320 532 €), les pénalités de retard payées par les entreprises (13 854 €), les remboursements d'aides à l'accession à la propriété (12 023 €) et les indemnités perçues suite à des jugements (4 750 €).

Les annulations de mandats sur exercices antérieurs se sont élevés à 62 607 €. Elles ont surtout concerné des régularisations d'avoirs sur les factures de fluides (21 780 €), le reversement du solde créditeur du GER de la DSP des théâtres (18 304 €), des régularisations d'exécution sur marchés (16 245 €) et une réduction de mandat (4 154 €).

Les autres produits exceptionnels sont principalement constitués des remboursements d'assurance (153 598 €) dont les plus importants ont concerné les falaises rue de la Grande Anguille (44 801 €), les dégradations sur le mobilier urbain et la signalisation (29 817 €), les salles de sports de Rocabey et des Cottages (29 455 €), l'église de Paramé (21 820 €) ou la stèle du musée Jacques Cartier (10 888 €).

## 1.6 Les autres produits réels

Les autres produits réels regroupent :

- Les produits financiers pour 6 834 €.
- Les atténuations de charges (remboursements sur la gestion des ressources humaines, tels que les indemnités d'assurance suite à un accident du travail, ou à des remboursements de trop perçus sur salaires) pour 412 641 €.
- Les reprises sur provisions : 1 600 000 € pour la Route du Rhum, 50 000 € pour le contentieux du pôle culturel, 26 197 € pour les admissions en non-valeur et 7 756 € pour un contentieux soldé relatif aux ressources humaines.

## 2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	CA 2021	CA 2022	Evolut° en %	Route du Rhum	CA 2022 hors RdR	Evolut° en %
011 Charges à caractère général	14 197 643,16	19 353 098,63	36,31%	2 330 887,40	17 022 211,23	19,89%
012 Charges de personnel	35 824 961,09	39 194 766,12	9,41%	245 772,67	38 948 993,45	8,72%
014 Atténuations de produits	18 491,00	40 002,00	116,33%		40 002,00	116,33%
65 Autres charges de gestion courante	9 518 531,72	10 607 709,25	11,44%	2 381,05	10 605 328,20	11,42%
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>59 559 626,97</b>	<b>69 195 576,00</b>	<b>16,18%</b>	<b>2 579 041,12</b>	<b>66 616 534,88</b>	<b>11,85%</b>
66 Charges financières	811 400,70	806 679,26	-0,58%		806 679,26	-0,58%
67 Charges exceptionnelles	920 188,92	752 723,66	-18,20%	3 000,00	749 723,66	-18,53%
68 Dotations aux provisions	587 398,00	592 000,00	0,78%		592 000,00	0,78%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>61 878 614,59</b>	<b>71 346 978,92</b>	<b>15,30%</b>	<b>2 582 041,12</b>	<b>68 764 937,80</b>	<b>11,13%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 956 381,32	4 215 393,09	-29,23%		4 215 393,09	-29,23%
002 Résultat antérieur reporté	102 439,52	0,00	-		0,00	-
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>67 937 435,43</b>	<b>75 562 372,01</b>	<b>11,22%</b>	<b>2 582 041,12</b>	<b>72 980 330,89</b>	<b>7,42%</b>

A périmètre courant, les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 15,3 % en 2022.

L'exercice 2022 a été marqué par l'organisation de la Route du Rhum qui a représenté des dépenses directes de 2,58 M €, soit 3,62 % des dépenses réelles de fonctionnement.

A périmètre constant (hors Route du Rhum), les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent ainsi à 68,76 M €, soit une évolution de + 11,1 % par rapport à 2021.

Cette hausse s'explique par deux grands facteurs : le retour à une activité normale des services après la crise sanitaire et les conséquences de l'inflation sur le coût de l'énergie, des matières premières et de la masse salariale.

### 2.1 Les charges de personnel

	CA 2021	CA 2022	Evolut° en %
<b>Charges brutes de personnel</b>	<b>35 824 961,09</b>	<b>39 194 766,12</b>	<b>9,41%</b>
<b>Recettes liées au personnel</b>	<b>1 180 967,71</b>	<b>1 240 257,23</b>	<b>5,02%</b>
dont atténuations de charges	238 877,13	412 641,49	72,74%
dont mise à disposition de personnel	942 090,58	827 615,74	-12,15%
<b>Charges nettes de personnel</b>	<b>34 643 993,38</b>	<b>37 954 508,89</b>	<b>9,56%</b>

Les charges brutes de personnel progressent de 9,41 % (+ 3 369 805 €).

En prenant en compte les atténuations de charges et les remboursements de mise à disposition, on obtient les charges nettes de personnel dont la progression s'établit à + 9,56 %.

Cette hausse importante résulte de la conjonction d'un contexte national marqué par l'application de mesures impactantes sur la masse salariale, de la sortie de crise sanitaire et de choix propres à la collectivité.

Les facteurs qui s'imposent à la collectivité :

- La poursuite de la mise en œuvre du RIFSEEP et de l'accord Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération (PPCR).
- Les reclassements indiciaires des agents de catégorie B.
- L'augmentation du point d'indice au 1<sup>er</sup> juillet 2022 à hauteur de 3,5 %.
- Le glissement vieillesse technicité et les avancements d'échelon.
- Les augmentations successives du SMIC.
- La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA).
- L'augmentation du versement transport au 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- L'organisation des élections présidentielles et législatives.

Les choix de la collectivité :

- L'organisation de la Route du Rhum.
- L'organisation normale des événements a entraîné une reprise des heures supplémentaires après deux années où l'évènementiel a été très perturbé.
- La crise sanitaire a retardé de nombreux recrutements en 2020 et 2021 qui ont de fait été reportés sur l'exercice 2022.
- La participation employeur pour la mutuelle passée de 17 € à 34 € par mois.
- La compensation financière de la non mise en place de la protection sociale complémentaire au 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Le versement du complément indemnitaire annuel (CIA)

## **2.2 Les charges à caractère général**

Les charges à caractère général, qui regroupent l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité, augmentent de 36,3 % pour atteindre 19,35 M €. Si l'on isole les dépenses liées à la Route du Rhum (2,33 M €), les charges s'élèvent à 17,02 M €, en progression de 19,9 %.

Cette hausse exceptionnelle s'explique principalement par deux facteurs : la sortie de crise sanitaire avec le retour à une activité normale des services et de l'organisation des manifestations à laquelle s'ajoute l'augmentation des dépenses énergétiques et des matières premières.

Le tableau suivant présente les données hors Route du Rhum :

	CA 2021	CA 2022 hors RdR	Evolut° en %
<b>Achats</b>	<b>4 172 177,88</b>	<b>5 584 788,91</b>	<b>33,86%</b>
<i>dont eau et assainissement</i>	141 979,53	258 984,38	82,41%
<i>dont énergie, électricité</i>	1 768 609,80	2 917 622,44	64,97%
<i>dont carburants</i>	352 759,20	440 947,80	25,00%
<i>dont fournitures d'entretien, de petit équipt et admin.</i>	429 434,21	484 182,46	12,75%
<i>dont livres, disques...</i>	108 445,15	109 858,90	1,30%
<i>dont autres matières et fournitures</i>	1 103 000,83	1 073 133,94	-2,71%
<b>Services extérieurs</b>	<b>7 294 103,49</b>	<b>8 128 427,20</b>	<b>11,44%</b>
<i>dont contrats de prestations de services</i>	2 287 992,73	2 418 941,74	5,72%
<i>dont locations immobilières</i>	524 767,75	1 120 530,97	113,53%
<i>dont locations mobilières</i>	209 128,66	179 035,92	-14,39%
<i>dont entretien des terrains</i>	1 310 326,55	1 338 157,93	2,12%
<i>dont entretien des bâtiments</i>	363 420,49	321 912,88	-11,42%
<i>dont entretien des voies et réseaux</i>	584 559,12	560 341,72	-4,14%
<i>dont entretien du matériel roulant</i>	101 247,80	144 883,52	43,10%
<i>dont maintenance</i>	957 595,75	1 038 041,87	8,40%
<i>dont primes d'assurances</i>	269 907,15	303 493,82	12,44%
<i>dont études</i>	203 782,83	242 029,58	18,77%
<i>dont formation</i>	150 274,09	155 607,94	3,55%
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>2 475 912,91</b>	<b>3 035 226,05</b>	<b>22,59%</b>
<i>dont honoraires</i>	150 651,53	149 754,06	-0,60%
<i>dont frais d'actes et de contentieux</i>	173 425,03	259 414,75	49,58%
<i>dont diverses rémunérations intermédiaires et honora</i>	240 688,01	297 944,33	23,79%
<i>dont fêtes et cérémonies</i>	115 188,47	190 809,55	65,65%
<i>dont catalogues et imprimés</i>	72 857,00	116 392,81	59,76%
<i>dont divers publicité, publications relations publiques.</i>	123 953,95	70 387,53	-43,21%
<i>dont transports collectifs</i>	64 715,15	71 074,36	9,83%
<i>dont frais d'affranchissement</i>	146 094,76	157 195,11	7,60%
<i>dont frais de télécommunications</i>	313 306,53	276 934,92	-11,61%
<i>dont frais de nettoyage des locaux</i>	489 065,38	555 185,72	13,52%
<i>dont autres services extérieurs</i>	236 973,23	465 555,11	96,46%
<b>Impôts et taxes</b>	<b>255 448,88</b>	<b>273 769,07</b>	<b>7,17%</b>
<i>dont taxes foncières</i>	238 229,00	247 603,55	3,94%
<b>Charges à caractère général</b>	<b>14 197 643,16</b>	<b>17 022 211,23</b>	<b>19,89%</b>

Les **achats ont augmenté de 33,9 %** (+ 1 412 611 €). Tous les principaux postes sont impactés par la hausse des prix : + 65 % pour les dépenses d'énergie (+ 1 149 013 €), + 25 % pour les carburants et + 12,8 % pour les fournitures. La progression des dépenses d'eau (+ 82 %) résulte plus d'une problématique comptable : les dépenses 2021 ont été anormalement basses en raison d'une écriture de rattachement de 2020 surévaluée. Les charges d'eau 2022 sont ainsi bien inférieures à celles de 2019 ou 2020.

Les **services extérieurs sont en hausse de 11,4 %** (+ 834 324 €). Les locations immobilières ont plus que doublé (+ 595 763 €) en raison du non rattachement de la location du parking EDEIS en 2021 (pas de mandatement cette année-là) qui engendre une hausse de 446 329 € en 2022, de la location du Palais du Grand Large et du Quai Saint-Malo pour Etonnants Voyageurs (+ 113 090 €) et de la redevance pour l'exposition de la Route du Rhum (+ 14 602 €). D'autres postes présentent une augmentation notable : contrats de maintenance (+ 80 446 €), contrat de restauration scolaire (+ 57 766 €), marché de gardiennage (+ 43 294 €), les primes d'assurance (+ 33 587 €), l'entretien des espaces verts (+ 27 831 €) ou encore des frais d'études (+ 38 246 €).

Les **autres services extérieurs progressent de 22,6 %** (+ 559 313 €). Les augmentations concernent notamment le reversement des recettes des abonnements aux parcs de stationnement (+ 95 000 €), les frais d'actes et de contentieux (+ 85 990 €), les expositions (+ 80 630 €), les fêtes et cérémonies (+ 75 621 €), le nettoyage des locaux (+ 66 120 €) ou les impressions (+ 43 536 €).

Les **impôts et taxes** progressent de 7,2 % et sont principalement constituées des taxes foncières (247 604 €).

### **2.3 Les autres charges de gestion courante**

Les autres charges de gestion courante connaissent une hausse de 11,4 %. On retrouve dans ce chapitre les subventions et les contributions obligatoires ainsi que les charges liées aux indemnités des élus.

	CA 2021	CA 2022	Evolut° en %
Redevances pour concessions, licences, logiciels...	51 528,67	139 324,77	170,38%
Indemnités et frais des élus	527 268,60	534 367,26	1,35%
Pertes sur créances irrécouvrables	39 543,50	30 776,09	-22,17%
Autres contributions obligatoires	1 033 954,11	1 035 978,82	0,20%
Subvention Caisse des écoles	130 000,00	130 000,00	0,00%
Subvention CCAS	3 272 481,99	3 855 886,53	17,83%
Subventions associations et personnes de droit privé	4 463 753,75	4 881 372,51	9,36%
Charges diverses de gestion courante	1,10	3,27	197,27%
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>9 518 531,72</b>	<b>10 607 709,25</b>	<b>11,44%</b>

Depuis 2021, les dépenses relatives aux droits d'usage des logiciels dont la ville n'a pas acquis les licences sont enregistrées sur le compte 6518. Ce compte augmente fortement suite au passage à Office 365 (86 248 €).

Les indemnités et frais des élus progressent modérément (+ 1,35 %), en raison de l'augmentation du point d'indice de la fonction publique.

Les autres contributions obligatoires sont presque intégralement constituées des participations aux établissements d'enseignement privé qui restent quasiment stables.



La subvention versée au CCAS est constituée de trois parts :

- La subvention d'équilibre de 2 814 000 €,
- Une subvention globale de 515 000 € pour que le CCAS puisse répartir lui-même les subventions à caractère social.
- Le reversement d'une partie des concessions des cimetières : 61 886,53 €

A ces trois parts habituels, est venu s'ajouter en 2022 une subvention de 465 000 € au budget annexe du service d'aide et d'accompagnement à domicile afin de combler une partie de son déficit.

Le montant global des subventions aux associations et personnes de droit privé sont en hausse de + 417 619 € en raison du retour à une situation habituelle au niveau de l'organisation des manifestations culturelles. Les évolutions les plus significatives concernent :

- Déléataire des théâtres (+ 327 000 €) : la subvention avec le nouveau déléataire s'établit à 1 M €, soit un peu moins qu'avec le précédent (1,01 M €). Néanmoins, pour 2021 un avenant au contrat avait prévu un rééquilibrage exceptionnel du partage des risques financiers liés à la crise sanitaire, au regard des comptes de l'exploitant. Cela avait abouti à diminuer la subvention de 337 000 € en 2021.
- Etonnants Voyageurs (+ 87 000 €) : l'association prend désormais à sa charge des prestations (train du livre, restauration) qui étaient réglées par la ville auparavant.
- Folklores du Monde (+ 78 380 €) : la manifestation a pu être organisé de nouveau.
- Dispositifs habituels des subventions sportives (- 57 031 €) : les subventions à l'encadrement technique ont tenu compte des aides perçues par les associations. Le retour à la normale s'effectuera sur l'exercice 2023.

## 2.4 Les charges financières

	CA 2021	CA 2022	Evolut° en %
Intérêts réglés à l'échéance	821 957,77	769 443,50	-6,39%
Intérêts courus non échus (ICNE)	-15 857,07	31 535,76	n.s.
Intérêts ligne trésorerie	0,00	0,00	-
Autres charges financières	5 300,00	5 700,00	7,55%
<b>Charges financières</b>	<b>811 400,70</b>	<b>806 679,26</b>	<b>-0,58%</b>

Malgré la hausse des taux d'intérêts, les frais financiers ont diminué de – 4 721 €.

Cette situation paradoxale s'explique par les facteurs suivants :

- La diminution de l'encours de dette (- 3,37 M €) en 2021 a entraîné une baisse mécanique des intérêts payés en 2022.
- La majorité des prêts à taux variables de la ville sont préfixés en début de période : à titre d'exemple, une échéance trimestrielle au 15 septembre est payée sur la base du taux calculé le 15 juin. Comme la hausse des taux a été fortement accentuée à partir de l'été, l'impact sur les frais financiers s'est surtout fait sentir à compter des échéances du dernier trimestre.
- Le niveau important de trésorerie a permis de ne pas avoir recours à la ligne de trésorerie en 2022.



La dette de la collectivité est analysée plus en détail dans la délibération « compte rendu de gestion de la dette 2022 ».

## **2.5 Les charges exceptionnelles**

	CA 2021	CA 2022	Evolut° en %
Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	8 653,13	1 570,52	n.s.
Bourses et prix	5 619,60	13 750,00	144,68%
Autres charges exceptionnelles sur opé. de gestion	19 600,80	319 796,96	n.s.
Titres annulés (sur exercices antérieurs)	35 486,71	80 173,40	125,93%
Subv. aux budgets annexes (PGL)	581 375,00	261 419,00	-55,03%
Subventions exceptionnelles aux perso. de droit privé	215 112,55	72 515,09	-66,29%
Autres charges exceptionnelles	54 341,13	3 498,69	n.s.
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>920 188,92</b>	<b>752 723,66</b>	<b>-18,20%</b>

Par définition, ce poste de dépenses peut connaître d'importantes fluctuations d'une année sur l'autre : après des hausses de 28 % en 2020 et 188 % en 2021, il a connu une baisse de 167 465 € en 2022.

La principale raison de cette diminution est la subvention versée au budget annexe du palais du Grand Large qui a retrouvé son niveau normal après deux années perturbées par la crise sanitaire.

Les autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion correspondent à la remise gracieuse accordée au comptable public suite à sa mise en débet pour 319 797 €.

Les annulations de titres sur exercices antérieurs sont variables suivant les années et s'élèvent à 80 173 € en 2022. La majorité concernent des annulations ou des réductions de titres pour des erreurs matérielles. Le montant le plus significatif concerne l'annulation des titres 2015, 2016 et 2017 relatifs au remboursement des échéances du prêt Gaïa par l'agglomération pour un montant total de 50 646 €

Les subventions exceptionnelles atteignent 72 515 €. On y retrouve les aides aux projets éducatifs (32 000 €) et culturels (27 500 €) ou encore les indemnités versées aux prestataires du feu d'artifice annulé en 2021 (8 144 € qui avaient été réglés sur un mauvais compte en 2021 et qu'il a fallu réémettre en 2022, sans flux financier).

## **2.6 Les provisions**

Des provisions ont été passées à hauteur de 400 000 € pour la Route du Rhum afin d'étaler la charge de fonctionnement sur 4 années, de 172 000 € pour des contentieux (bail emphytéotique administratif du Palais du Grand Large, marché de désamiantage) et de 20 000 € pour les créances douteuses.

### 3 L'AUTOFINANCEMENT

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
Recettes réelles de fonctionnement	78 041 637	81 639 177	4,61%
- Produits des cessions (775)	-3 177 796	-534 550	-83,18%
<b>= Recettes de gestion (A)</b>	<b>74 863 841</b>	<b>81 104 627</b>	<b>8,34%</b>
Dépenses réelles de fonctionnement	61 878 615	71 346 979	15,30%
- Intérêts de la dette (661)	-806 101	-800 979	-0,64%
- Travaux en régie (72)	-72 817	-95 101	n.s.
<b>= Dépenses de gestion (B)</b>	<b>60 999 697</b>	<b>70 450 899</b>	<b>15,49%</b>
<b>= Epargne de gestion (A) - (B)</b>	<b>13 864 144</b>	<b>10 653 727</b>	<b>-23,16%</b>
- Intérêts de la dette (661)	-806 101	-800 979	-0,64%
<b>= Epargne brute</b>	<b>13 058 043</b>	<b>9 852 748</b>	<b>-24,55%</b>
- Remboursement du capital (1641+16441)	-7 373 683	-7 659 807	3,88%
<b>= Epargne nette</b>	<b>5 684 360</b>	<b>2 192 941</b>	<b>-61,42%</b>

L'épargne brute (autrement appelée capacité d'autofinancement) est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Deux retraitements comptables sont effectués : le produit des cessions d'immobilisations est retiré des recettes car il s'agit d'un produit exceptionnel qui ne peut pas être considéré comme pérenne et les travaux en régie sont retirés des dépenses dans la mesure où ils sont transférés à la section d'investissement via des écritures d'ordre.

L'épargne brute a diminué de 24,55 % en 2022 pour atteindre 9,85 M €. Cette situation résulte de la hausse des dépenses engendrée par le contexte inflationniste. Il convient également de noter que la bonne tenue des recettes, et plus particulièrement des droits de mutation, a permis de limiter la dégradation de l'autofinancement (les anticipations du mois d'octobre laissaient présager une épargne brute inférieure à environ 8 M €).

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Il s'agit donc de l'épargne directement disponible pour financer les dépenses d'équipement.

L'épargne nette, qui s'établit à 2,19 M €, baisse de 61 % en raison de la diminution de l'épargne brute et de la hausse du remboursement du capital de la dette (+ 286 124 €).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
10 Dotations, fonds divers et réserves	13 353 607,72	13 139 851,60	-1,60%
13 Subventions d'investissement	2 888 774,03	5 082 216,27	75,93%
16 Emprunts	4 000 000,01	7 000 000,04	75,00%
20 Immobilisations incorporelles	1 044,00	6 178,80	n.s.
21 Immobilisations corporelles	0,00	54 411,67	n.s.
23 Immobilisations en cours	14 416,34	0,00	n.s.
27 Autres immobilisations financières	225 000,00	25 000,00	n.s.
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>20 482 842,10</b>	<b>25 307 658,38</b>	<b>23,56%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 956 381,32	4 215 393,09	-29,23%
041 Opérations patrimoniales	481 285,00	551 975,25	14,69%
001 Résultat antérieur reporté	5 579 663,30	8 173 742,93	n.s.
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>32 500 171,72</b>	<b>38 248 769,65</b>	<b>17,69%</b>

Les recettes réelles d'investissement progressent de 23,56 % en 2022 en raison des subventions perçues et du recours plus important à l'emprunt.

#### 1.1 Les dotations, fonds divers et réserves

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
FCTVA	2 293 529,00	1 962 637,64	-14,43%
Taxe d'aménagement	1 285 820,79	854 261,79	-33,56%
Dons et legs en capital		3 000,00	n.s.
Excédents de fonctionnement capitalisés	9 774 257,93	10 319 952,17	5,58%
<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>13 353 607,72</b>	<b>13 139 851,60</b>	<b>-1,60%</b>

Le FCTVA correspond au remboursement de la TVA payée sur les investissements réalisés l'année précédente.

La taxe d'aménagement a connu des variations importantes ces dernières années : - 14 % en 2020 et + 25 % en 2021. En 2022, elle a diminué de 33,5 % pour s'établir à 854 262 €. Il convient de rappeler qu'il existe un décalage d'un à deux ans (suivant son montant) entre la délivrance de l'autorisation d'urbanisme et la perception de la taxe.

La ville a perçu un don de 3 000 € de l'association malouine des amis de Jacques Cartier pour la restauration d'une huile sur toile peinte par Auguste Lemoine.

L'excédent de fonctionnement capitalisé correspond à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice N-1 au financement de la section d'investissement.

## 1.2 Les subventions d'investissement

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
Etat et établissements nationaux + DSIL	1 900 654,66	3 041 604,88	60,03%
Région	0,00	165 420,10	-
SMA	38 333,50	2 500,00	-93,48%
Autres établissements publics locaux	196 705,50	42 159,87	-78,57%
Budget communautaire & fonds structurels	16 398,58	1 153 972,04	n.s.
Autres	593 181,79	445 954,38	-24,82%
Amendes de police	143 500,00	230 605,00	60,70%
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>2 888 774,03</b>	<b>5 082 216,27</b>	<b>75,93%</b>

Les subventions d'investissement sont souvent perçues suivant des acomptes au démarrage puis en cours de travaux, le solde étant versé lorsque les travaux sont définitivement terminés. Cela peut donc amener un certain décalage dans le temps entre la réalisation des investissements et la perception des subventions correspondantes.

Les subventions reçues atteignent 5,08 M € en 2022, soit le montant le plus important depuis 2012.

Les principales subventions reçues en 2022 concernaient les domaines suivants :

- Fonds européens : 1 153 972 € pour l'aménagement de pistes cyclables (dont le Chaussée du Sillon).
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 1 124 484 € pour la réorganisation des espaces de l'hippodrome, le clos couvert du château de la Briantais, la poursuite de la voie portuaire (Marion Dufresne), le parc de glisse de Marville, la pose de LED dans les bâtiments, la restauration des remparts, la mise en accessibilité des bâtiments et l'acquisition de véhicules électriques.
- Aide à la relance de la construction durable : 616 500 €.
- Programme TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte) : 373 705 € pour le solde concernant le site de la Varde et la biodiversité.
- Les participations aux opérations d'aménagement urbain : 349 154 € dont les plus importants concernent les PUP Bonne Rencontre et des Trois Cheminées.
- Les amendes de police : 230 605 € (répartition au niveau national).
- Région Bretagne : 173 420 € pour la poursuite de la voie portuaire, l'étanchéité de la toiture de Surf School et la renaturation du Davier.
- Agence Nationale de Rénovation Urbaine : 109 684 €.
- Fondation du Patrimoine : 96 800 € (mission Stéphane Bern pour le poste de tir d'Alet, solde des dons pour la restauration des cloches de la cathédrale).
- Conservatoire du Littoral : 99 050 € pour les travaux de la pointe de la Varde.
- Banque des Territoires : 43 000 € pour une mission d'ingénierie relative à l'axe aquarium-gare.

- Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) : 40 664 € pour la restauration des remparts et l'acquisition de livres anciens.
- Syndicat départemental d'énergie : 23 115 € pour la rénovation de l'éclairage public.
- Centre hospitalier : 19 045 € la participation aux travaux et équipements de la cuisine centrale.
- Saint-Malo Agglomération : 2 500 € de fonds de concours pour l'aménagement d'un arrêt de bus à la Croix-Desilles.
- Autres subventions : 27 616 € de l'Etat pour les capteurs de CO2 dans les écoles, 12 000 € de bonus écologique pour l'achat de véhicules électriques et 9 775 € dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations.
- Transfert des subventions perçues dans le cadre du projet de musée d'histoire maritime : 577 127 € (écritures comptables).

## 2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
20 Immobilisations incorporelles	838 871,35	1 300 262,20	55,00%
204 Subventions d'équipement versées	1 011 207,27	1 236 542,55	22,28%
21 Immobilisations corporelles	2 784 060,85	4 666 470,80	67,61%
23 Immobilisations en cours	10 838 169,98	14 591 224,78	34,63%
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>15 472 309,45</b>	<b>21 794 500,33</b>	<b>40,86%</b>
10 Dotations, fonds divers et concours	583 240,88	0,00	n.s.
13 Subventions d'investissement	0,00	1 364 287,02	n.s.
16 Emprunts	7 373 683,00	7 672 258,09	4,05%
26 Participations et créances rattachées	200 160,00	157 500,00	n.s.
27 Autres immobilisations financières	0,00	60 000,00	n.s.
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>23 629 393,33</b>	<b>31 048 545,44</b>	<b>31,40%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	215 750,46	195 315,03	-9,47%
041 Opérations patrimoniales	481 285,00	551 975,25	14,69%
001 Résultat antérieur reporté	0,00	0,00	n.s.
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>24 326 428,79</b>	<b>31 795 835,72</b>	<b>30,70%</b>

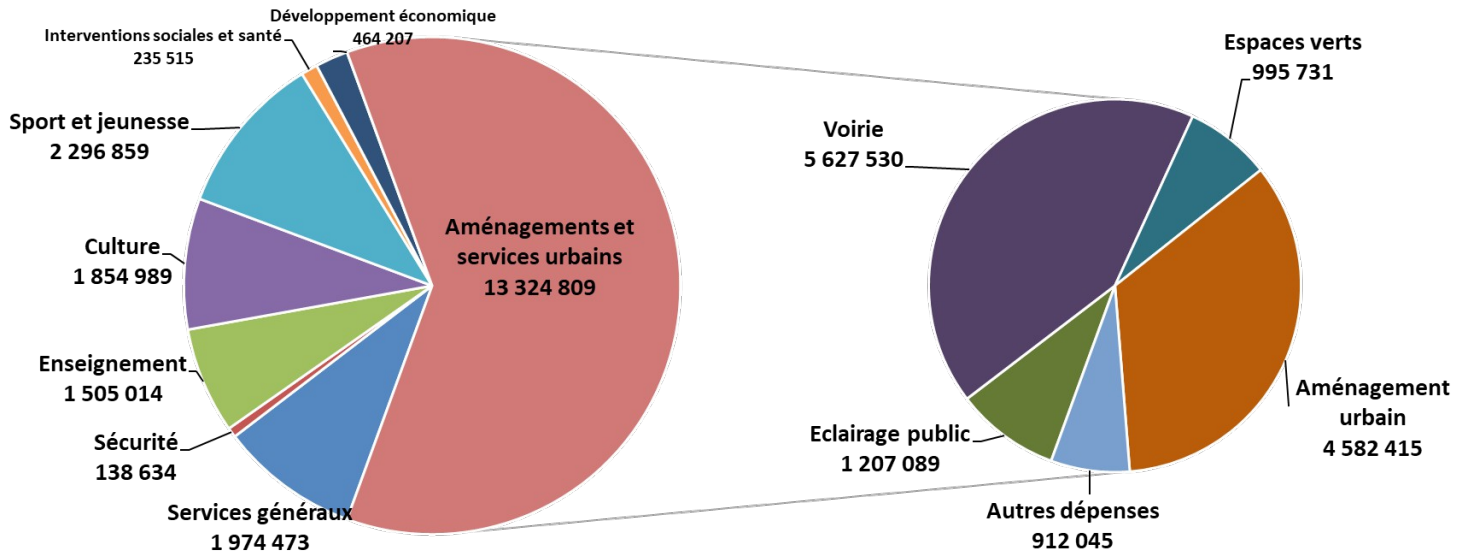
Les dépenses réelles d'investissement ont progressé de 31,4 % en 2022.

### 2.1 Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement ont augmenté de 40,86 % en 2022 pour atteindre 21,79 M € avec un taux de réalisation qui se situe à 54 % (46 % en 2021). Il s'agit du montant le plus élevé depuis 2014 (fin du paiement de la Grande Passerelle).

	Total budgété 2022	Mandaté en 2022	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Dépenses réelles d'équipement	40 113 339,47	21 794 500,34	54,33%	11 805 086,36

La répartition de ces dépenses par secteur d'activité est la suivante :



### **Services généraux : 1 974 473 € dont...**

- Renouvellement récurrent des matériels informatiques, vidéo et téléphoniques, copieurs, travaux d'interconnexion, serveurs, bornes wifi : 349 752 €
- Acquisition de matériels et de mobiliers : 297 247 €
- Acquisition de véhicules (1 poids lourds, 1 chariot élévateur, 1 berline hybride, 1 fourgonnette et 11 vélos électriques) : 241 343 €
- Acquisition de licences de logiciels (migration de la suite bureautique, gestion des prêts de véhicules, soirées électorales...) : 156 340 €
- Travaux et aménagements de l'hôtel de ville : 174 365 €
- Travaux espace Bougainville (dont réfection des couvertures) : 148 244 €
- Travaux Pôle solidaire : 81 537 €
- Travaux dans les maisons et salles de quartier (dont la Madeleine et le Grand Domaine) : 78 826 €
- Travaux Mairie annexe de Paramé : 62 253 €
- Site du Bois Aurant : 48 152 €
- Mairie annexe de Saint-Servan : 33 027 €
- Grosses réparations sur véhicules et outillage atelier mécanique : 30 654 €
- Attribution de compensation des eaux pluviales : 180 928 €

### **Sécurité et salubrité publiques : 138 634 € dont...**

- Caméras de vidéo-protection et centre de supervision urbain : 56 719 €
- Travaux défense incendie : 36 431 €
- Sanitaires place Vauban : 23 877 €
- Postes de secours : 8 357 €



### **Enseignement : 1 505 014 € dont...**

- Travaux dans divers groupes scolaires : 1 186 396 € (dont 290 261 € pour Per Jakez Helias, 220 412 € pour Trianon, 212 725 € pour Legatelois, 201 671 € pour Bellevue, et 59 206 € pour la Découverte)
- Contrat de chauffage dans les écoles : 106 587 €
- Matériel et mobilier des écoles et restaurants scolaires : 71 096 €
- Acquisition de matériels informatiques (plan informatique dans les écoles) : 56 033 €

### **Culture : 1 854 989 € dont...**

- Mémorial d'Alet (poste de directeur de tir) : 438 770 €
- Les travaux dans la Cathédrale (éclairage extérieur, restauration d'ouvrages, sécurité) et les églises (dont Notre-Dame-des-Grèves) : 313 485 €
- Conservatoire et ses annexes (travaux, instruments, matériels) : 136 803 €
- La Briantais (études pour le château, bâtiment néo-normand) : 91 634 €
- Musée Maritime (études pour les réserves, résiliation des marchés précédents) : 242 634 €
- Musées (acquisitions et restaurations des collections, matériels, travaux d'entretien) : 89 257 €
- Grande Passerelle (remplacement des onduleurs, mobiliers, livres anciens...) : 93 889 €
- Rejointoiement et restauration des remparts : 76 275 €
- Tour Bidouane (remplacement garde-corps) : 70 067 €
- Fortifications d'Alet : 34 599 €
- Théâtres (travaux de sécurité L'Hermine) : 45 379 €
- Nouvelle Vague (subvention d'équipement au délégataire, travaux) : 42 328 €
- Centre Allende (travaux d'accessibilité, signalétique) : 35 517 €
- Archives (travaux d'accessibilité, restauration de documents) : 33 670 €
- Chapelle Saint-Sauveur (travaux) : 29 634 €
- Chemin d'accès au Petit Bé : 16 243 €

### **Sports et jeunesse : 2 296 859 € dont...**

- Parc de glisse de Marville : 937 659 €
- Complexe sportif de Marville : 302 756 € dont 190 068 € pour les tennis (couverture et bardage).
- Travaux dans les autres stades (principalement le stade de l'hippodrome) : 149 176 €
- Salles de sport (Bellevue, Panier Fleuri, Naye...) : 195 585 €
- Aménagements pour la Route du Rhum : 293 740 €
- Centre de tir de la Gilbardais et aire de tir à l'arc du Grand Domaine : 32 635 €
- Plages : 24 770 €
- Centres nautiques et écoles de voile : 23 201 €
- Subventions d'équipement aux associations : 139 271 €

### **Interventions sociales et santé / logement : 235 515 € dont...**

- Subvention d'équipement au CCAS : 202 856 €
- Travaux dans le parc privé de la ville : 18 580 €

### **Développement économique : 464 207 € dont...**

- Subvention d'équipement budget au annexe Palais du grand large : 382 840 €
- Halles (travaux de gros entretien notamment à Rocabey) : 71 052 €

### **Aménagements et services urbains, environnement : 13 324 809 €**

- **Eclairage public : 1 207 089 €** dont 664 205 € pour les opérations récurrentes (rénovation, modulation de l'éclairage public, suppression des boules de réverbères, mise en conformité...), 174 365 pour la Chaussée du Sillon et 210 176 € pour la rue Blaize de Maisonneuve,
- **Voirie communale : 5 627 530 €** dont :
  - Travaux : Chaussée du Sillon (1 843 637 €), voie verte Plateau des Anglais (818 196 €), prolongement du quai Route du Rhum (232 378 €), pont mobile du Pertuis (100 000 €), parking Paul Féval (159 877 €), place de la Fontaine (158 668 €), avenue Moka (158 473 €), voie verte boulevard des Déportés (148 684 €), voie verte avenue du Maréchal Juin (62 730 €), centre de Paramé (68 516 €).
  - Amélioration du cadre de vie dans les quartiers : 1 143 126 €
  - Aménagements routiers pour les vélos (216 437 €).
  - Feux tricolores, signalisation, mobilier urbain, rampes et garde-corps : 162 882 €
  - Etudes (ouvrages d'art, cales...) : 74 426 €
  - Travaux d'accessibilité : 64 717 €
- **Espaces verts : 995 731 €** dont :
  - Travaux divers (travaux récurrents, amélioration du cadre de vie dans les quartiers, sécurité des aires de jeux) : 312 854 €
  - Bacs à plantes, jardinières, bancs, signalisation : 145 658 €
  - Programme de plantation d'arbres et reboisement de la ville : 111 823 €
  - Parc de la Briantais : 99 563 €
  - Aménagement des voies vertes et parkings : 71 249 €
  - Réaménagement du site du Nicet : 59 466 €
  - Véhicules (une nacelle de 17 mètres avec remorque et un micro-tracteur) : 116 620 €
- **Opérations d'aménagement urbain : 4 582 415 €** dont :
  - Réorganisation des espaces professionnels de l'hippodrome : 1 414 971 €
  - Acquisitions foncières (rue René Boltz, terrain des pétroles côtiers, rue d'Oran) : 1 903 846 €
  - Secteur Bonne Rencontre : 429 630 €
  - Voie verte Talard-Marville-Hippodrome : 158 515 €
  - Secteur des 3 Cheminées : 84 060 €
  - NPNRU secteur Etrier-Marville : 78 517 €
  - Secteur Aristide Briand : 72 559 €
  - Travaux divers d'urbanisme : 99 474 €

- **Autres dépenses d'aménagement : 912 045 €** dont :
  - Propreté urbaine : 653 642 € dont 2 balayeuses de voirie (438 702 €), un chariot élévateur (66 955 €), un fourgon (47 668 €), des corbeilles compactrices (49 997 €) et des corbeilles à papier (22 787 €).
  - Convention TEPCV (aménagement du site de la Varde, chemins du littoral) : 48 433 €
  - Etudes d'urbanisme : 144 715 €

## 2.2 Les autres dépenses d'investissement

	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
Dotations, fonds divers et réserves	583 240,88	0,00	n.s.
Subventions d'investissement	0,00	1 364 287,02	n.s.
Participations et créances rattachées	0,00	157 500,00	n.s.
Autres immobilisations financières	0,00	60 000,00	n.s.
<b>Autres dépenses d'investissement</b>	<b>583 240,88</b>	<b>1 581 787,02</b>	<b>n.s.</b>

Ces dépenses sont très variables d'une année sur l'autre et elles ont été particulièrement élevées en 2022 avec 5 opérations :

- Remboursement de participation du promoteur après la résiliation du PUP Frange Sud de Rothéneuf : 708 280 €
- Transfert des subventions perçues dans le cadre du précédent projet de musée d'histoire maritime : 577 127 €
- Rétrocession d'une parcelle secteur des 3 Cheminées : 77 880 €
- Participation à la création de la société publique locale Bretagne Plaisance : 157 500 €
- Apport en nature à Emeraude Habitation en échange de l'aménagement d'un parking rue Claude Bernard : 60 000 €

## 3 LES EMPRUNTS

Recettes	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
Emprunts contractés	4 000 000,00	7 000 000,00	75,0%
Emprunts assortis d'une opt° de tirage sur ligne de trésorerie - opé. afférentes à l'option de tirage	0,01	0,04	-
Refinancement de dette	0,00	0,00	-
<b>Emprunts</b>	<b>4 000 000,01</b>	<b>7 000 000,04</b>	<b>-1,4%</b>

La ville a souscrit trois nouveaux emprunts en 2022 pour un montant de 7 000 000 € (plus 4 centimes visant à régulariser un écart constaté dans la répartition d'un emprunt entre le budget principal et le budget RZI).

Dépenses	CA 2021	CA 2022	Taux d'évolution
Remboursement du capital de la dette	7 373 683,00	7 659 806,84	3,88%
Emprunts assortis d'une opt° de tirage sur ligne de trésorerie - opé. afférentes à l'option de tirage	0,00	0,00	-
Refinancement de dette	0,00	0,00	-
<b>Remboursement d'emprunts</b>	<b>7 373 683,00</b>	<b>7 659 806,84</b>	<b>3,88%</b>
<b>Variation de la dette</b>	<b>-3 373 683,00</b>	<b>-659 806,84</b>	

Le remboursement du capital de la dette s'établit à 7,66 M €, en hausse de 0,29 M € par rapport à l'année précédente.

La différence entre les nouveaux emprunts contractés et les emprunts remboursés nous donne la variation de la dette. Celle-ci a **diminué de 659 807 € en 2022**.

L'encours de la dette du budget principal se situe ainsi à 58,29 millions d'euros.

En divisant ce chiffre par l'épargne brute, on obtient le ratio de capacité de désendettement qui détermine le nombre d'années qui seraient nécessaires à la ville pour rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement.

Ce ratio est de 5,9 années en 2022 (contre 4,5 en 2021). Pour rappel, le plafond national de référence déterminé dans la loi de programmation des finances publiques est fixé à 12 années pour les communes.

Comme chaque année, des prévisions à hauteur de 2 000 000 € ont été inscrites tant en dépenses qu'en recettes pour des opérations financières de remboursements ou tirages temporaires de lignes de trésorerie. En 2022, ces prévisions n'ont fait l'objet d'aucune réalisation, notre niveau de trésorerie ne nécessitant pas de faire appel à ces tirages.

Cf. la délibération sur le compte rendu de la gestion de la dette présentée au même conseil.

## BUDGETS ANNEXES

### ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)

#### Soldes d'exécution budgétaire 2022

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Mouvements réels	1 644 054,17	8 354 469,86	
Mouvements d'ordre	9 326 064,98	2 526 805,29	
<b>Total fonctionnement</b>	<b>10 970 119,15</b>	<b>10 881 275,15</b>	<b>- 88 844,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Mouvements réels	850 485,75	0,00	
Résultat investissement 2021 reporté	2 496 679,80		
Mouvements d'ordre	3 375 302,65	9 295 939,49	
<b>Total investissement</b>	<b>6 722 468,20</b>	<b>9 295 939,49</b>	<b>+ 2 573 471,29</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>17 692 587,35</b>	<b>20 177 214,64</b>	<b>+ 2 484 627,29</b>

L'équilibre du budget se constate à terme, au moment du bilan de clôture de chaque ZAC. Dans l'intervalle, chaque budget de ZAC enregistre les dépenses et les recettes réalisées. L'équilibre financier se fait par l'intermédiaire d'un emprunt et les déficits constatés avant clôture sont, de fait, couverts par la trésorerie commune à l'ensemble des budgets.

La section de fonctionnement est en principe équilibrée par construction, dépenses et recettes faisant l'objet d'écritures en sens inverse en opérations de stock, que l'on retrouve en section d'investissement. Cependant, il subsiste un déficit de 88 844 € en 2022 correspondant à la taxe foncière payée pour la caserne de Lorette qui n'a pas pu être intégré aux stocks et qui fera l'objet d'un dégrèvement partiel de 72 775 € des services fiscaux en 2023.

Le solde d'investissement correspond au total des dépenses non encore compensées par les ventes de terrain, du fait du stock de terrains en attente de commercialisation, diminué du capital restant dû sur l'emprunt.

La caserne de Lorette a fait l'objet d'important travaux d'aménagement en 2021 et 2022, ces derniers ayant été préfinancés par un emprunt à hauteur de 5 M €. Cet emprunt sera intégralement remboursé en 2023 en utilisant l'excédent généré en 2022.

<b>ZAC</b>	<b>Dépenses réelles</b>	<b>Recettes réelles</b>
Général de Gaulle – Bois Aurant	42 437,29 €	
La Bastille – La Haize		1 977,96 €
La Houssaye	95 365,21 €	
Campus	12 203,19 €	
Caserne de Lorette	1 486 067,72 €	8 352 491,90 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 636 073,41 €</b>	<b>8 354 469,86 €</b>
Arrondis de TVA	9,07 €	
Annuité de la dette	858 457,44 €	
<b>TOTAL OPERATIONS RELLES</b>	<b>2 494 539,92 €</b>	<b>8 354 469,86 €</b>

## Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2022

Budget ZAC	Prévisions BP + reports + DM 2022	Réalisations 2022	Taux de réalisation 2022
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 100 000,00	8 043 350,00	131,86%
74 Dotations, subventions et participations	514 126,00	311 119,86	60,51%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>6 614 126,00</b>	<b>8 354 469,86</b>	<b>126,31%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	12 559 315,00	2 496 679,80	19,88%
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	46 000,00	30 125,49	65,49%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>19 219 441,00</b>	<b>10 881 275,15</b>	<b>56,62%</b>
<b>DEPENSES</b>			
011 Charges à caractère général	3 217 365,00	1 613 928,68	50,16%
65 Autres charges de gestion courante	10,00	9,07	90,70%
66 Charges financières	46 000,00	30 116,42	65,47%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>3 263 375,00</b>	<b>1 644 054,17</b>	<b>50,38%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	15 910 066,00	9 295 939,49	58,43%
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	46 000,00	30 125,49	65,49%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>19 219 441,00</b>	<b>10 970 119,15</b>	<b>57,08%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
16 Emprunts	5 323 091,65	0,00	0,00%
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 323 091,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	15 910 066,00	9 295 939,49	58,43%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>21 233 157,65</b>	<b>9 295 939,49</b>	<b>43,78%</b>
<b>DEPENSES</b>			
16 Emprunts	5 298 540,00	850 485,75	16,05%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>5 298 540,00</b>	<b>850 485,75</b>	<b>16,05%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	12 559 315,00	2 496 679,80	19,88%
001 Résultat antérieur reporté	3 375 302,65	3 375 302,65	100,00%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>21 233 157,65</b>	<b>6 722 468,20</b>	<b>31,66%</b>



## REGIE DES ZONES INDUSTRIELLES

### Soldes d'exécution budgétaire 2022

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Mouvements réels	25 070,90	28 879,90	
Résultat fonctionnement 2021 reporté		657 648,96	
Mouvements d'ordre	50 564,79	109 621,00	
<b>Total fonctionnement</b>	<b>75 635,69</b>	<b>796 149,86</b>	<b>+ 720 514,17</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Mouvements réels	1 412,28	0,00	
Résultat investissement 2021 reporté		255 411,84	
Mouvements d'ordre	109 621,00	50 564,79	
<b>Total investissement</b>	<b>111 033,28</b>	<b>305 976,63</b>	<b>+ 194 943,35</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>186 668,97</b>	<b>1 102 126,49</b>	<b>+ 915 457,52</b>

Le périmètre de la Régie des Zones Industrielles concerne les bâtiments rue Augustin Fresnel et rue Claude Bernard ainsi que le parking Place des Frères Lamennais.

La section de fonctionnement contient principalement les dépenses d'entretien des locaux commerciaux, les impôts fonciers et les charges de copropriété.

Les recettes sont constituées des loyers et des récupérations sur charges.

Compte tenu de la faiblesse des mouvements réels de ce budget (28 880 € en recettes et 26 483 € en dépenses), il sera proposé d'intégrer ces locations au budget principal et de supprimer ce budget en 2023.

## Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2022

Budget RZI	Prévisions BP + reports + DM 2022	Réalisations 2022	Taux de réalisation 2022
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	24 720,00	22 024,80	89,10%
75 Autres produits de gestion courante	1 653,00	1 732,05	104,78%
77 Produits exceptionnels	27 000,00	5 123,05	18,97%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>53 373,00</b>	<b>28 879,90</b>	<b>54,11%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	110 200,00	109 621,00	99,47%
002 Résultat antérieur reporté	657 648,96	657 648,96	100,00%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>821 221,96</b>	<b>796 149,86</b>	<b>96,95%</b>
<b>DEPENSES</b>			
011 Charges à caractère général	54 752,00	25 058,87	45,77%
65 Autres charges de gestion courante	50,00	1,50	
66 Charges financières	150,00	10,53	7,02%
67 Charges exceptionnelles	700,00	0,00	0,00%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>55 652,00</b>	<b>25 070,90</b>	<b>45,05%</b>
023 Virement à la section d'investissement	714 569,96	0,00	-
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	51 000,00	50 564,79	99,15%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>821 221,96</b>	<b>75 635,69</b>	<b>9,21%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
10 Dotations, fonds divers et concours			
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
021 Virement de la section de fonctionnement	714 569,96	0,00	-
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	51 000,00	50 564,79	99,15%
001 Résultat antérieur reporté	255 411,84	255 411,84	100,00%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 020 981,80</b>	<b>305 976,63</b>	<b>29,97%</b>
<b>DEPENSES</b>			
20 Immobilisations incorporelles	2 500,00	0,00	0,00%
21 Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00%
23 Immobilisations en cours	8 962,85	974,77	10,88%
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>16 462,85</b>	<b>974,77</b>	<b>5,92%</b>
16 Emprunts	440,00	437,51	99,43%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>16 902,85</b>	<b>1 412,28</b>	<b>8,36%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	110 200,00	109 621,00	99,47%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>127 102,85</b>	<b>111 033,28</b>	<b>87,36%</b>

## PORT DE PLAISANCE

### Soldes d'exécution budgétaire 2022

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Mouvements réels	2 409 368,33	3 003 513,17	
Résultat fonctionnement 2021 reporté		1 061 369,22	
Mouvements d'ordre	350 757,53	39 650,00	
<b>Total fonctionnement</b>	<b>2 760 125,86</b>	<b>4 104 532,39</b>	<b>+ 1 344 406,53</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Mouvements réels	534 937,73	0	
Résultat investissement 2021 reporté		1 764 186,63	
Mouvements d'ordre	48 294,01	359 401,54	
<b>Total investissement</b>	<b>583 231,74</b>	<b>2 123 588,17</b>	<b>+ 1 540 356,43</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>3 343 357,60</b>	<b>6 228 120,56</b>	<b>+ 2 884 762,96</b>

Hors résultat reporté, les recettes réelles d'exploitation s'établissent à 3 M €, soit le même montant qu'en 2021. Cependant, en 2021 le port avait perçu une aide exceptionnelle reçue dans le cadre de la crise sanitaire (237 207 €). En 2022, les recettes ont pu se maintenir à ce niveau élevé grâce à la progression des droits de quai mais surtout grâce la vente de carburants (portée par la hausse des prix et la Route du Rhum).

Les dépenses réelles d'exploitation ont augmenté de 231 765 € (+ 10,6 %). Cette hausse s'explique principalement par les achats de carburant (+ 146 199 €), de l'énergie (+ 48 209 €) et de la masse salariale (+ 33 970 €).

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 s'établit ainsi à + 283 037,31 €. En y ajoutant le résultat antérieur reporté, on obtient le résultat cumulé qui s'élève à 1 344 406,53 €.

Le total des dépenses d'équipement du port s'élève à 534 938 €. Parmi ces dépenses, on peut relever les opérations suivantes :

- Mise en conformité électrique des pontons :	109 999 €
- Remplacement du système de mesure et d'affichage	106 113 €
- Réfection partielle du seuil submersible	69 749 €
- Acquisition d'un semi-rigide	54 545 €
- Aire de carénage (réparation de caniveaux) :	38 568 €
- Etudes d'audit et de programmation, mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du port :	35 143 €
- Matériel et outillage :	23 463 €
- Remplacement des barrières levantes :	13 510 €
- Accessibilité des bâtiments	12 323 €
- Zone de grue (dépose du bardage, échelle marée)	11 529 €

## Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2022

Budget Port de plaisance	Prévisions BP + reports + DM 2022	Réalisations 2022	Taux de réalisation 2022
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
013 Atténuations de charges	400,00	1 674,42	418,61%
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 797 537,00	2 995 234,29	107,07%
75 Autres produits de gestion courante	1 232,00	2 468,17	200,34%
77 Produits exceptionnels	100,00	4 136,29	4136,29%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2 799 269,00</b>	<b>3 003 513,17</b>	<b>107,30%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	40 400,00	39 650,00	98,14%
002 Résultat antérieur reporté	1 061 369,22	1 061 369,22	100,00%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>3 901 038,22</b>	<b>4 104 532,39</b>	<b>105,22%</b>
<b>DEPENSES</b>			
011 Charges à caractère général	2 053 477,00	1 697 891,13	82,68%
012 Charges de personnel	660 000,00	593 581,20	89,94%
014 Atténuations de produits	30 000,00	24 531,37	81,77%
65 Autres charges de gestion courante	10 050,00	2 153,06	21,42%
67 Charges exceptionnelles	13 300,00	9 622,57	72,35%
69 Impôts sur les bénéficiaires	85 000,00	81 589,00	95,99%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>2 851 827,00</b>	<b>2 409 368,33</b>	<b>84,49%</b>
023 Virement à la section d'investissement	698 453,22	0,00	-
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	350 758,00	350 757,53	100,00%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 901 038,22</b>	<b>2 760 125,86</b>	<b>70,75%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
13 Subventions d'investissement reçues	14 144,00	0,00	0,00%
23 Immobilisations en cours			-
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>14 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	698 453,22	0,00	-
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	350 758,00	350 757,53	100,00%
041 Opérations patrimoniales	8 645,00	8 644,01	99,99%
001 Résultat antérieur reporté	1 764 186,63	1 764 186,63	100,00%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 836 186,85</b>	<b>2 123 588,17</b>	<b>74,87%</b>
<b>DEPENSES</b>			
20 Immobilisations incorporelles	619 917,88	44 379,95	7,16%
21 Immobilisations corporelles	187 380,68	84 294,77	44,99%
23 Immobilisations en cours	1 029 806,44	406 263,01	39,45%
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>1 837 105,00</b>	<b>534 937,73</b>	<b>29,12%</b>
16 Emprunts	2 000,00	0,00	0,00%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 839 105,00</b>	<b>534 937,73</b>	<b>29,09%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	40 400,00	39 650,00	98,14%
041 Opérations patrimoniales	8 645,00	8 644,01	99,99%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 888 150,00</b>	<b>583 231,74</b>	<b>30,89%</b>

## PALAIS DU GRAND LARGE

### Soldes d'exécution budgétaire 2022

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
FONCTIONNEMENT			
Mouvements réels	632 804,74	651 865,85	
Résultat fonctionnement 2021 reporté		2 689,57	
<b>Total fonctionnement</b>	<b>632 804,74</b>	<b>654 555,42</b>	<b>+ 21 750,68</b>
INVESTISSEMENT			
Mouvements réels	387 982,13	382 840,00	
Résultat investissement 2021 reporté		30 000,37	
<b>Total investissement</b>	<b>387 982,13</b>	<b>412 840,37</b>	<b>+ 24 858,24</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 020 786,87</b>	<b>1 067 395,79</b>	<b>+ 46 608,92</b>

Le budget annexe du Palais du Grand Large a principalement pour fonction d'enregistrer les écritures comptables liées au bail emphytéotique administratif (BEA) conclu pour la réalisation des travaux (loyer total de 840 330 € en 2022) et à la délégation de service public auprès de la SPL Destination Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel.

Après deux années perturbées par la crise sanitaire, ce budget a connu une année d'exploitation normale tant en dépenses qu'en recettes.

La section d'investissement est uniquement constituée de la part R1 du loyer du BEA correspondant au remboursement du capital de la dette. Cette dépense est couverte par une subvention d'équipement versée par le budget principal de la Ville.

## Niveau d'exécution des crédits votés pour l'exercice 2022

Budget Palais du Grand Large	Prévisions BP + reports + DM 2022	Réalizations 2022	Taux de réalisation 2022
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
75 Autres produits de gestion courante	382 800,00	390 446,85	102,00%
77 Produits exceptionnels	261 419,00	261 419,00	100,00%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>644 219,00</b>	<b>651 865,85</b>	<b>101,19%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections			
002 Résultat antérieur reporté	2 689,57	2 689,57	100,00%
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>646 908,57</b>	<b>654 555,42</b>	<b>101,18%</b>
<b>DEPENSES</b>			
011 Charges à caractère général	392 210,57	378 119,48	96,41%
65 Autres charges de gestion courante	10,00	1,75	17,50%
66 Charges financières	254 688,00	254 683,51	100,00%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>646 908,57</b>	<b>632 804,74</b>	<b>97,82%</b>
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections			
002 Résultat antérieur reporté	0,00	0,00	
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>646 908,57</b>	<b>632 804,74</b>	<b>97,82%</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>RECETTES</b>			
13 Subventions d'investissement reçues	382 840,00	382 840,00	100,00%
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>382 840,00</b>	<b>382 840,00</b>	<b>100,00%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections			
001 Résultat antérieur reporté	30 000,37	30 000,37	100,00%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>412 840,37</b>	<b>412 840,37</b>	<b>100,00%</b>
<b>DEPENSES</b>			
16 Emprunts	367 840,00	367 836,13	100,00%
20 Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00%
23 Immobilisations en cours	40 000,37	20 146,00	50,36%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>412 840,37</b>	<b>387 982,13</b>	<b>93,98%</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections			
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>412 840,37</b>	<b>387 982,13</b>	<b>93,98%</b>

En conséquence, je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

Point examiné en commission Finances, Economie, Moyens des services du 27 mars 2023

### LE CONSEIL MUNICIPAL

**Après avoir délibéré,**

**APPROUVE**

- Le compte administratif 2022 du budget principal et des budgets annexes.

**AUTORISE**

- Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

**ADOpte**

Par 36 voix POUR  
6 ABSTENTIONS (Mme BEAUDOUT S - Mme LE GAGNE A - M. LECONTE J - M.  
RICHARD V - Mme SAGET R - M. VAURY E)

M. Gilles LURTON, sort de la salle et ne prend part ni aux débats, ni au vote.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour Le Maire et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,  
Olivier PERNET

Le Secrétaire de séance,  
Anna KHELIF-JOURNE